

DALLAGE DE BOURGOGNE

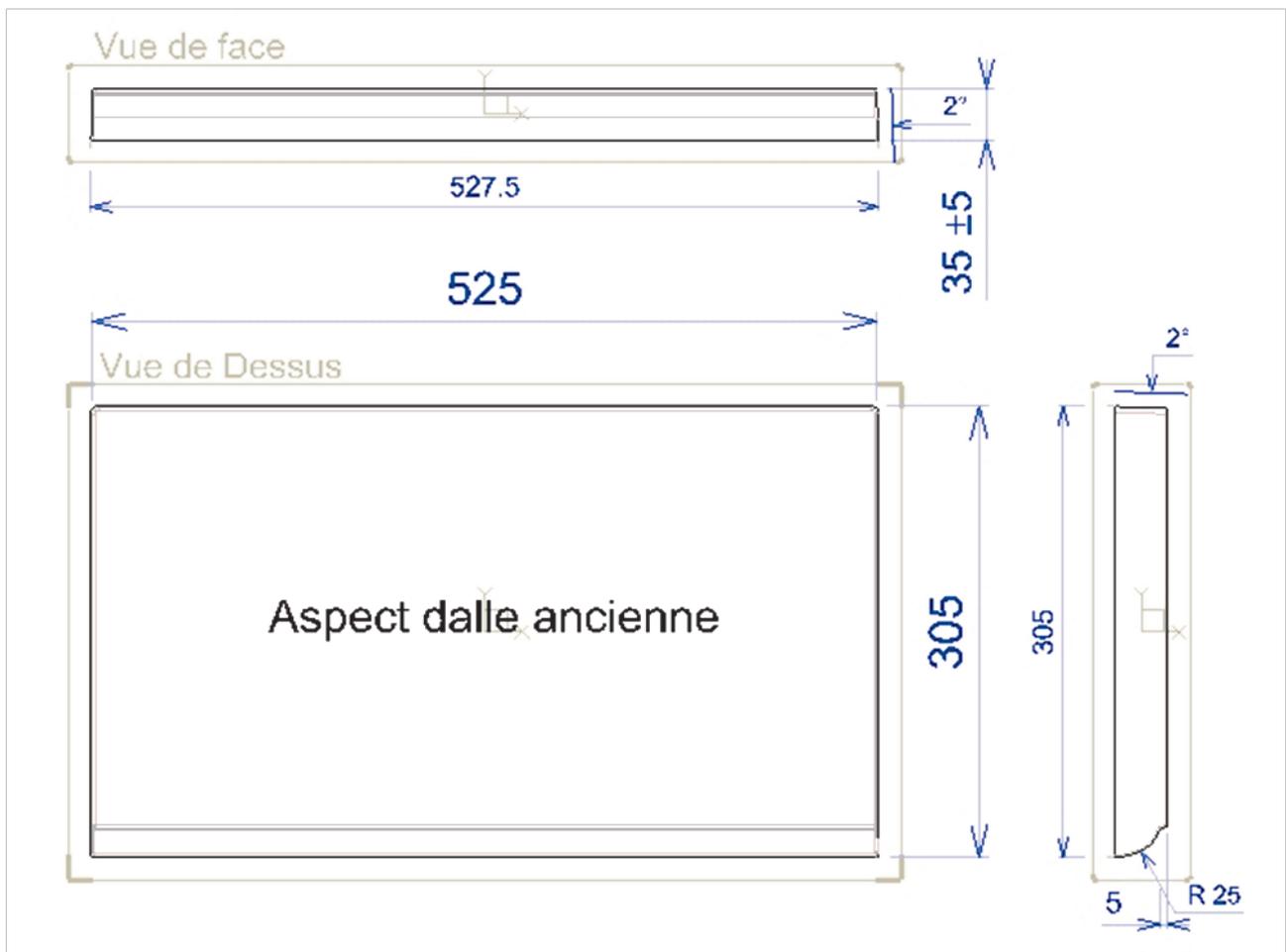
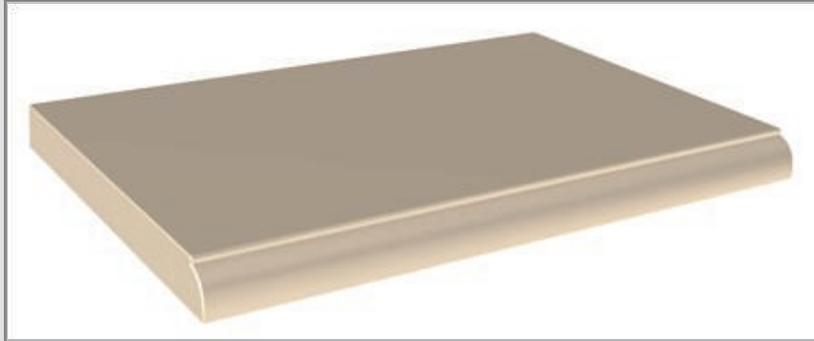


Dalle de 52.5 x 35 x 3.5 cm.

Poids pièce : 14 kg.

*Disponible en teintes panachées ton pierre claires ou foncées ou en gris.
Possibilité d'autres couleurs sur demande.*

DALLE DE RIVE



Dalle de rive : 52.5 x 31 x 3.5 cm.

Poids pièce : 12.5 kg.

*Disponible en teintes panachées ton pierre claires ou foncées ou en gris.
Possibilité d'autres couleurs sur demande.*

DALLE DE RIVE - EXEMPLES DE REALISATIONS

Pose intérieure ou en extérieure.



Pose extérieure en bordure.



Pose en intérieur (Dessus de marche)

EXEMPLES DE POSE

Pose en joints de pierre



Pose en bandes transversales



Pose en bandes diagonales



EXEMPLES DE POSE

Pose en chevron diagonale



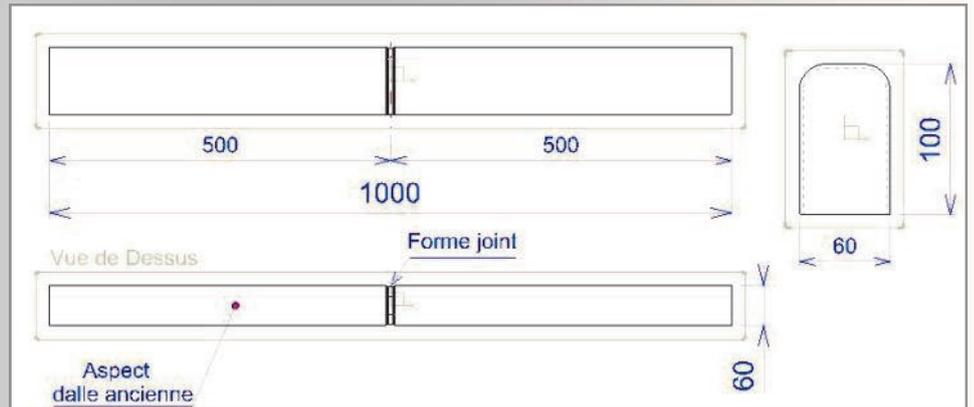
Pose en chevron droit



BORDURES DE JARDIN



Bordures de jardin arrondies : H. 10 x L. 100 x Ep. 6 cm.
Poids : 13 kg.



Bordures Déco : H. 40 cm x L. 61 cm x Ep. 5,5 - 7 cm - Poids : 32 kg.



Bordures de jardin droites : H. 20 cm x L. 100 cm x Ep. 8 cm - Poids : 35 kg.



Tous nos modèles sont disponibles en ton pierre.

Nous consulter pour d'autres teintes.

A LIRE AVANT LA POSE

ATTENTION : tout produit posé est considéré comme accepté !

Nos produits ne conviennent pas pour une pose en bain de mortier à l'extérieur ou une pose à la chape car cela favorise les efflorescences (remontées de chaux qui vont modifier les teintes du dallage) et les risques de fissuration si le mortier de pose est mal dosé (chape maigre).

Si ces conseils de pose ne sont pas appliqués, nos produits ne pourront être garantis contre les efflorescences.

Il est impératif de panacher les produits et les palettes.

CONSEILS DE POSE 1/2

GENERALITES :

Dans tous les cas, les réclamations concernant l'aspect des produits doivent impérativement être faites avant la pose des margelles ou des dalles. De plus, la garantie se limite au remplacement des produits reconnus défectueux, à l'exclusion d'éventuels frais de pose ou de dépose.

Les recommandations générales contenues dans cette notice ne peuvent prendre en compte les conditions d'applications spécifiques de chaque chantier, ni la mise en œuvre sur lesquelles nous n'avons aucune influence.

Il convient de respecter les directives du C.P.T. DTU en vigueur.

Une tolérance de 5 mm est à prévoir sur les dimensions et épaisseurs de nos pièces en raison d'une fabrication artisanale, qui apporte par ailleurs charmes et caractère, il convient donc de choisir la meilleure orientation de pose.

Nos produits sont fabriqués à partir de matériaux naturels qui peuvent entraîner des nuances de couleur.

Il est impératif de panacher plusieurs palettes lors de la pose du dallage.

Un voile blanc ou efflorescence peut être visible. Ce phénomène disparaît par la suite. Ne pas mettre de patine de protection avant d'avoir enlevé ces efflorescences.

ETAT DES SUPPORTS :

Le support doit être propre, sain, résistant, exempt de traces de plâtre, laitance de ciments, et dépoussiéré.

Tolérance de planéité 5 mm sous règle de 2 m.

La dalle sur terre-plein doit être âgée au minimum de 1 mois.

En sol extérieur le support doit présenter une pente permettant l'écoulement de l'eau (>1.5 %). Dans le cas d'une plage de piscine, il faut se conformer aux exigences réglementaires et aux Documents Particulier du Marché.

Le support doit être humidifié par temps chaud dans le cas de support très absorbant ou ayant subi une exposition au soleil. Le support ne doit pas ressuer l'humidité.

La surface de collage des dalles doit être frottée avec une brosse métallique et une éponge humide pour dépoussiérer. Eviter tous produits à base d'acide ou détergents industriels.

Nettoyage à l'eau claire additionnée au besoin d'un savon à base d'huile de lin, après ce traitement les taches de feuilles, fleurs disparaîtrons grâce aux conditions atmosphériques.

JOINT DE DILATATION : Mettre obligatoirement un joint de dilations tous les 25 m² et en périphérie.

CONSEILS DE POSE 2/2

POSE COLLEE :

Mortier colle :

Utiliser un mortier colle de performance C2 pour toutes nos dalles.

Sur plancher chauffant électrique ou à eau la pose collée est admise au moyen du mortier colles de classe C2S.

Colle drainante :

A l'extérieur, il est impératif de mettre un système de natte drainante qui fera également office de coupure de capillarité.

Mode d'encollage :

Pour les sols intérieurs et extérieurs, il est impératif de pratiquer un double encollage afin d'obtenir l'enrobage le plus complet possible.

Type de peigne :

Utiliser un platoir à colle une demi-lune de diamètre 20 pour toutes nos dalles.

Jointoiment :

Les joints peuvent être réalisés après 24 heures minimum de séchage avec du joint à carrelage extérieur.

La largeur des joints sera adaptée à la dimension des dalles.

Jointoyer au pochoir, serrer au fer à joint et enlever immédiatement le surplus avec une éponge.

Après séchage, brosser le tour des dalles afin d'enlever le surplus de joint.

POSE SUR LIT DE SABLE : Extérieur uniquement.

Préparation du terrain :

Après décaissement de la terre végétale, poser un bidime (nappe de géotextile) et effectuez la préparation en comblant et en compactant la totalité de la surface avec du concassé 0/31.5 de 10 à 20 cm selon stabilité du sol et mettre en place un lit de pose de gravier alluvionnaire ou concassé 4/6 ou 4/10 ou 6/10 gâché maigre à 150 kg de ciment au m³) de 4 cm minimum réglé suivant pente souhaitée.

Positionner et ajuster les dalles avec un maillet en caoutchouc blanc de préférence en respectant le joint prescrit.

jointoiment :

Si vous le souhaitez, combler les joints avec un sable polymère souple et drainant en suivant les recommandations du fabricant.

TRAITEMENT OBLIGATOIRE : Comme pour la pierre naturelle il est impératif après la mise en œuvre des produits et des joints de traiter avec un produit Minéralisant, hydrofuge ou oléofuge.

ENTRETIEN : Eviter l'utilisation de nettoyeur haute pression.

L'utilisation de certains désherbants ou engrais chimique peut entraîner des traces de rouille sur la surface des produits.

TERRASSE EXTERIEURE

POSE DRAINANTE - DALLES ET PAVES. 1/2.

- Décapage de la terre végétale ou meuble sur - 30 cm environ, suivant la composition du sol.
- Le fond de forme doit avoir une pente d'au moins 1% pour assurer l'écoulement des eaux de pluie. Un compactage énergétique du sol-support doit être exécuté.
- Pose d'un géotextile.
- Concassé 0/31.5 compacté sur 20 cm minimum, suivant la tenue du sol et la pente du sol-support soit 1%.
- **Préconisation 1** : Lit de pose de 3 cm (+ ou - 1 cm) de sable 2/4 alluvionnaire, selon la norme NF EN 13 242. (cf. schéma page suivante).

Cette recommandation a été réalisée à partir du « carnet de chantier CERIB» disponible sur Internet.

- **Préconisation 2** : pose avec du gravier concassé 4/6.3 pour dallage et pavés ALENTOUR d'une épaisseur supérieure ou égale à 3.5 cm avec un minimum de 8 mm de joint, si joint jointoyé (rempli soit avec un produit hydraulique, soit avec un produit composite). Si le joint reste vide, il ne faudra que 2 mm entre chaque élément.

Attention : lorsqu'il y a des joints, la mesure pour les joints est prise sur la partie basse du dallage, en fond de forme.

Lit de pose de 5 cm minimum de gravier concassé 4/6.3 stabilisé avec 150 kg de ciment au m³ avec une pente minimale de 1%.

Cette technique rapide et durable permet d'associer une aisance de pose à un support drainant et de réaliser des économies (suppression des dalles béton). Elle diminue fortement les risques de remontées d'efflorescence liées aux dalles béton ou aux humidités des sables et les éventuelles interventions sous les dalles (elles ne sont pas collées au support).

TERRASSE EXTERIEURE

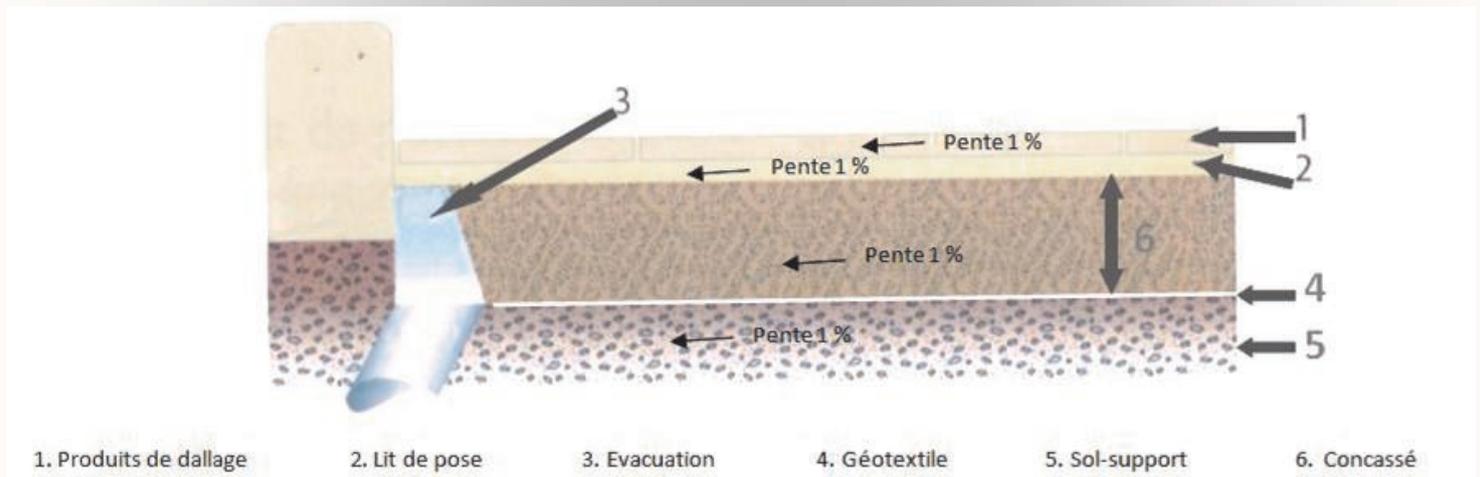
POSE DRAINANTE - DALLES ET PAVES. 2/2.

- Pose du dallage à l'avancement en marchant sur les dalles ou les pavés, en respectant la largeur de joint requise.

Il est impératif de panacher plusieurs palettes lors de la pose du dallage ou des pavés.

- Une butée en rive doit être réalisée en périphérie de la surface destinée au dallage avec un solin ou une bordurette pour assurer une bonne tenue du dallage.

- Un drainage du lit de pose doit être réalisé pour prévenir les effets du gel. Pour un sol **imperméable**, il convient de placer, par exemple, une couche de sable grossier complétée par une évacuation.



- Pour éviter les efflorescences traiter sur surface propre et sèche avec notre minéralisant PRO ROC AQUEUX (ou similaire).

L'application se fait en 2 couches à raison d'une consommation de 100 grammes au m² par couche.

- Après quelques jours, réaliser des joints avec du sable époxy ROMPOX D1 de chez ROMEX (ou similaire) en suivant les prescriptions indiquées sur les sacs.

- Le nettoyage des dalles doit s'effectuer à la brosse et serpillère, le nettoyeur haute pression, l'acide et le sel de déverglaçage sont à proscrire.

Ce document ne peut se substituer à une mission de maître d'ouvrage.

Ces recommandations de pose sont faites gratuitement et à titre purement indicatif, elles n'engagent pas la responsabilité de la société Alentour.

GENERALITES

Les sables et graviers :

Les agrégats dont le diamètre est :

- . inférieur à 5 mm sont des sables,
- . compris entre 5 et 14 mm sont des gravillons,
- . compris entre 14 et 25 mm sont des graviers,
- . au-delà de 25 mm sont des cailloux.

Agrégats :

- . alluvionnaire : rivière, étang, sablière,
- . concassé : carrière.

Densité :

1 m³ : environ 1.6 tonne de sable.

1 m³ : environ 1.8 tonne de graviers.

Drainant 2/4 - 2/6.3 ou 4/6.3, dosé à environ 150 kg / m³ de ciment :

- . 3 brouettes de 2/4 - 2/6.3 ou 4/6.3,
- . 1 sac de 25 kg de ciment,
- . 1 seau de 10 l d'eau.

Efflorescences :

Trace blanchâtre en surface du fait des conditions atmosphériques. Réaction chimique du ciment avec le gaz carbonique de l'air qui crée du carbonate de calcium.

Les efflorescences n'affectent en rien la qualité des produits.

Présentation :

Le minéralisant **PRO ROC aqueux** est un durcisseur de pierre indispensable à la conservation de la pierre tendre. Il est adapté pour la minéralisation et la consolidation des pierres calcaires et siliceuses, bétons et enduits minéraux. **PRO ROC aqueux** reconstitue le calcin de la pierre, **durcit et hydrofuge** durablement après pénétration dans le support.

Action :

Le minéralisant PRO ROC aqueux pénètre dans les matériaux et consolide par capillarité. Il reconstitue le calcin des pierres à dominante calcaire et durcit durablement après pénétration dans les pierres tendres. Traitement préventif de protection des constructions neuves en pierre de taille.

Mode d'emploi :

PRO ROC aqueux s'applique sur un support sec et propre. Eliminer les parties friables à la brosse. Faire bien attention qu'il ne reste pas d'eau dans les parties structurées du dallage (« trous »).

Si le dallage vient d'être posé ; avant tout premier traitement, il est impératif de nettoyer les dalles pour enlever les résidus d'huile de décoffrage sur les produits.

Application à saturation de bas en haut par pulvérisation ou au rouleau en **deux couches mouillé sur mouillé**. Afin d'éviter tout changement de teinte de la pierre suivant sa composition (présence de fer ou autres métaux) un essai préalable est recommandé sur une petite surface.

Rendement :

Très variable, suivant la porosité de la pierre. Pour les dallages ALENTOUR : 100 gr x 2 couches. Attention, un surdosage du produit pourrait entraîner l'apparition de tâches blanches sur les dalles.

Sécurité :

PRO ROC aqueux est un produit agressif. Par précaution, se protéger avec des gants, lunettes et vêtements de protection.

Attention, PRO ROC aqueux peut attaquer les parties en verre, ainsi que certaines matières plastiques. Ne pas avaler ou laisser à la portée des enfants.

En cas de projection, rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et consulter un médecin.

Stockage :

Conserver à l'abri du gel, en emballage fermé.

Recommandations basées sur la fiche technique de Pelicaot et adaptées aux propriétés des produits ALENTOUR.

Dernière MAJ le 17/10/2014.

SIKAGARD 681 P - HYDROFUGE 1/3

Construction

Notice technique

Edition novembre 2007
 Numéro 7.07
 Version n°155.2007
 Sikagard®681Protection

SIKAGARD® 681 PROTECTION

Imprégnation incolore pour sols et façades

Conforme à la norme NF EN 13813 – Matériaux de chapes

Présentation	Le SIKAGARD 681 PROTECTION est une imprégnation prête à l'emploi à base de dérivés acryliques en phase solvant.
Domaines d'application	<p>Le SIKAGARD 681 PROTECTION s'applique en extérieur sur sols en béton préfabriqué ou coulé en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ dallettes à granulats apparents, ■ pavés autobloquants, ■ béton désactivé ou sablé, ■ dalles à motifs. <p>Sur sols en brique, pierre naturelle, lauze et d'une façon générale sur surfaces lisses, effectuer un essai préalable.</p> <p>Le SIKAGARD 681 PROTECTION s'utilise pour la protection et l'esthétique des éléments verticaux en béton de tous types d'ouvrages :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ bâtiments, ■ bâtiments industriels, ■ génie civil (ouvrages d'art, silos, châteaux d'eau, ...).
Caractères généraux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les surfaces traitées présentent un aspect mouillé ou satiné selon la nature du support. ■ Permet d'obtenir une finition esthétique et uniforme. ■ Protège les supports béton des agents atmosphériques agressifs et du gaz carbonique. ■ Ravive les couleurs. ■ Améliore la résistance aux taches (huile, graisse, etc.), dans le cas d'utilisation en sol. ■ Facilite l'entretien et le nettoyage. ■ Limite la prolifération des végétaux. ■ Ne jaunit pas dans le temps. ■ Compatible avec les mortiers de réparation SIKATOP et SIKA MONOTOP.
Caractéristiques	
Coloris	Incolore.
Stockage	Dans un local à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
Conservation	Dans son emballage d'origine intact, le SIKAGARD 681 PROTECTION se conserve 3 ans.
Données techniques	
Densité	0,9 env.

SIKAGARD 681 P - HYDROFUGE 2/3

Vitesse de polymérisation Hors poussière après 30 minutes à 20°C.

Conditionnement Seaux de 3, 11 et 22 litres.

Conditions d'application

Consommation La consommation dépend de la porosité des supports.

- Sur support béton : 2 couches d'environ 100 à 150 g/m² par couche.
- Sur certains supports très fermés, une seule couche de 100 à 150 g/m² peut suffire.

L'application par temps chaud ou sur support chaud peut entraîner une augmentation de la consommation.

Préparation du support

- Le support doit être propre, sain, sec, dégraissé et exempt de poussière (un nettoyage à l'eau sous pression est recommandé). Il sera exempt de traces d'huile, de graisse, de laitance, de produit de cure, de toute substance pouvant nuire à son adhérence.
- Le support doit être sec au moment de l'application.
- Dans le cas de bétons neufs, attendre 28 jours avant de traiter la surface.
- L'application sur mortiers SIKATOP ou MONOTOP s'effectuera après 7 jours.
- En cas de présence de végétaux, traiter au préalable avec du SIKA STOP.

Mise en oeuvre

Conditions d'utilisation Températures d'application (support, produit, ambiance) : de + 5°C à + 30°C.

Matériel de mise en oeuvre Brosse, rouleau (poils courts 8 mm) ou au pistolet type Airless.
 Dans ce dernier cas, diluer le SIKAGARD 681 PROTECTION avec 7 % de DILUANT C. Pression : environ 150 bars. Diamètre de la buse de 0,38 à 0,66 mm. Angle de pulvérisation de 50 à 80°.

- Mise en oeuvre**
- Homogénéiser le SIKAGARD 681 P avant utilisation.
 - Le SIKAGARD 681 PROTECTION s'applique en général en 2 couches dont la première doit être de préférence appliquée au rouleau ou à la brosse. Eviter toute consommation excessive qui peut entraîner des désordres inesthétiques.

■ Temps d'attente minimum entre couches :

Température	10 °C	20 °C	30 °C
Délai	8 h	5 h	2 h

- Les surfaces traitées doivent être protégées de la pluie pendant la durée de séchage du produit.

Remise en service 24 heures à 20°C.

Nettoyage des outils Utiliser le nettoyant SIKADUR.

Restrictions d'utilisation Le SIKAGARD 681 PROTECTION n'est pas indiqué pour les terres cuites, grès, faïences et autres supports non absorbants.

Une application sur support humide ou la présence d'humidité avant le séchage du produit entraînera le blanchiment de celui-ci.

Selon la rugosité de la surface, la porosité et en cas de consommation excessive, l'application du SIKAGARD 681 PROTECTION peut rendre les sols glissants. Effectuer un essai préliminaire dans les endroits enclins à une présence d'humidité régulière (par exemple périmètre d'une piscine).

Précautions d'emploi Le SIKAGARD 681 PROTECTION contient des liquides volatils et inflammables. Il doit être utilisé en extérieur ou en milieu bien aéré.
 Consulter la fiche de données de sécurité pour les précautions d'emploi sur Internet www.sika.fr

SIKAGARD 681 P - HYDROFUGE 3/3

Construction

Marquage CE

La norme européenne harmonisée NF EN 13813 « Matériaux de chapes et chapes » définit les exigences applicables au matériau pour chape destiné à la construction de planchers en intérieur.

Les chapes structurales, c'est-à-dire qui contribuent à la capacité portante de la structure, sont exclues de cette norme.

Les systèmes pour chape à base de résine synthétique aussi bien que les matériaux à base de ciment tombent sous ces spécifications. Ils doivent être marqués selon l'annexe ZA. 3, tableau ZA.1.5 et 3.3 et remplir les conditions du mandat donné de la directive de produits de construction (89/106) :

CE	
Sika Deutschland GmbH Kornwestheimerstraße 103-107 D - 70439 Stuttgart	
04	
EN 13813 RS-B 1,5	
Primaire / finition (systèmes selon la fiche technique de produit)	
Réaction au feu :	PND
Emission de substances corrosives :	RS
Perméabilité à l'eau :	PND
Résistance à l'usure :	PND
Force d'adhérence :	B 1,5
Résistance à l'impact :	PND
Isolation au bruit :	PND
Absorption du bruit :	PND
Résistance thermique :	PND
Résistance chimique :	PND
PND : Performances Non Déterminées RS : Résine Synthétique	

Réglementation COV*

Selon la directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (catégorie de produit Annexe II / h type ps) est de 750 g/l (limites 2007 /2010) de produit prêt à l'emploi. La teneur maximale en COV* du SIKAGARD®-681 Protection est < 750 g/l de produit prêt à l'emploi.

*Composés Organiques Volatils

Mentions légales

Produit réservé à un usage strictement professionnel

Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile.

«Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKAGARD® sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKAGARD® a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»



ROMPOX® - D1

Le mortier de joints efficace pour pavés

Information produit

Joint dur, pas d'enfoncement



Pas de remontées de mauvaises herbes



Pas de reste de ciment sur la surface du pavé



Conditionnement par 27,5 kg



Adapté pour > charge de trafic jusqu' à 7.5t



Recommandé pour:

Résiste au gel et au sel de déverglaçage, empêche la remontée des mauvaises herbes, résiste à l'abrasion et aux balayuses, respecte l'environnement – Solution rapide, durable et économique pour les joints de tous types de pavés et dalles (pierres naturelles, béton, etc...).



Descriptif du mortier de joints pour pavés peu perméable D1:

ROMPOX® - D1 est un mortier de joints drainant peu perméable.

Propriétés du ROMPOX® - D1:

- | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| > charge de trafic moyen | > autostabilisant | > émulsifiable à l'eau |
| > largeur de joints min. 3 mm | > peu perméable | > application dès t° > 0 °C (sol) |
| > profondeur de joints min. 30 mm | > résine époxy bi-composant | |

Particulièrement adapté pour : circulation automobile et petits camions. Idéal pour pavés et dalles en béton et terre cuite.

Caractéristiques techniques:

Propriétés	Unité	Essais laboratoires*1	Essais sur sites*2
Masse volumique mortier durci	kg/dm ³	1,55	1,43
Résistance à la traction sous pliage	N/mm ²	7,9	7,9
Résistance à la pression	N/mm ²	16,0	16,6
Module d'élasticité statique	N/mm ²	1.060	2.180
Coefficient de perméabilité à l'eau	m/s	-	7,50 · 10 ⁻⁴ = env. 2,30 l/min/m ² (la part du joint étant de 10%)*3

Stockage : 24 mois, composant résine/durcisseur : à l'abri du gel, composant de remplissage : au sec, protéger contre rayons de soleil directs

*1 sans ajout d'eau
*2 selon essais ROMEX®

*3 perméable à l'eau au sens de la "Fiche technique pour revêtements perméables à l'eau pour zones de circulation". Société de recherche en matière de routes et de transport. Edité en 1998.

Mise en œuvre :



- 1 Nettoyer les joints jusqu'à une profondeur min. de 30 mm (largeur des joints min. 3 mm). La surface à jointoyer doit être parfaitement propre et exempte de tout genre de salissures. Protéger les surfaces voisines qui ne seront pas traitées par des bandes collées.
- 2-4 Verser le sac de 25 kg dans la bétonnière et démarrer la machine. Pendant le mélange, verser le contenu des deux bidons d'époxy (les laisser attachés) lentement et en totalité. Après 3 minutes de mixage, verser 4 litres d'eau et mélanger au moins 3 nouvelles minutes.
- 5 Arroser la surface. Un arrosage intense est recommandé en cas de températures élevées ou de surface très poreuse.
- 6 Verser le contenu mélangé dans la bétonnière sur la surface préalablement arrosée et faire couler le mélange dans les joints à l'aide d'une raclette caoutchouc. Durée d'utilisation 20 - 30 min. avec une température de +20 °C.
- 7-8 Après env. 10 - 15 min., balayer avec précaution la surface avec un balai à poils durs et ensuite rebalayer au balai à poils fins, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de mélange sur la surface. Le moment de balayage le mieux adapté est atteint lorsque le balai ne provoque plus de coulures blanchâtres sur la surface traitée. Balayage en diagonale du sens régulier de pose. Les résidus balayés ne doivent plus être utilisés.
- 9-11 La surface fraîchement traitée est à protéger de la pluie pendant 12 à 24 heures. La bâche ne doit pas être posée à même la surface afin que l'air puisse circuler (voir image 11). Une bâche spécialement adaptée à cette utilisation est proposée par ROMEX® (voir image 10). Consultez votre revendeur. Dans un premier temps un film très fin de résine époxy peut persister sur la surface. Il intensifie la couleur des pierres et les protège des salissures. Toutefois, ce film disparaît sous l'action des agents atmosphériques et par l'usure au cours du temps.

Données de mise en œuvre

Durée de la mise en œuvre: 20 - 30 minutes à une t° d'utilisation de +20 °C
Température du sol: > 0 °C

- Température basse → durcissement lent
- Température élevée → durcissement rapide

Surface praticable après 12 - 24 heures, ouverture définitive à la circulation après 6 jours (t° du sol de +20 °C)

Tableau de consommation en kg/m² :

Base de calcul : Profondeur des joints Ø 30 mm / Largeur Ø 8 mm. Tableau indicatif ; des écarts dus aux différences de formats ne peuvent être évités. Format du pavé (Longueur x Largeur) en cm. Exemple : Format du pavé 10 x 10 cm = 6,66 kg/m².

Consommation pour la teinte Gris Pierre : env. +3%, Consommation pour la teinte Basalte: env. +5%. Consommation pour des dalles opus: env. 4 - 6 kg/m² (indicatif).

Format	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	18	20	30	40
4	14,99	13,69	12,78	12,10	11,58	11,16	10,82	10,53	10,30	10,09	9,91	9,77	9,62	9,40	9,21	8,66	8,37
6	12,78	11,49	10,57	9,89	9,37	8,96	8,61	8,34	8,09	7,89	7,71	7,56	7,43	7,19	7,02	6,45	6,16
8	11,58	10,28	9,37	8,69	8,17	7,75	7,41	7,13	6,89	6,68	6,52	6,36	6,23	5,99	5,81	5,25	4,96
10	10,82	9,52	8,61	7,94	7,41	6,99	6,66	6,37	6,14	5,93	5,75	5,61	5,46	5,24	5,05	4,50	4,21
12	10,30	9,00	8,09	7,41	6,89	6,47	6,14	5,85	5,62	5,41	5,24	5,08	4,94	4,72	4,53	3,97	3,69
14	9,91	8,62	7,71	7,04	6,52	6,09	5,75	5,47	5,24	5,03	4,85	4,70	4,56	4,34	4,15	3,60	3,31
16	9,62	8,34	7,43	6,75	6,23	5,81	5,46	5,18	4,94	4,74	4,56	4,41	4,27	4,05	3,86	3,31	3,02
18	9,40	8,10	7,19	6,52	5,99	5,57	5,24	4,95	4,72	4,52	4,34	4,18	4,05	3,82	3,64	3,07	2,79
20	9,21	7,93	7,02	6,34	5,81	5,39	5,05	4,77	4,53	4,33	4,15	4,00	3,86	3,64	3,45	2,89	2,61
30	8,66	7,36	6,45	5,77	5,25	4,83	4,50	4,21	3,97	3,76	3,60	3,44	3,31	3,07	2,89	2,33	2,04
40	8,37	7,08	6,16	5,48	4,96	4,55	4,21	3,92	3,69	3,49	3,31	3,15	3,02	2,79	2,61	2,04	1,75

Texte pour DCE:

— ROMEX® - m²
— ROMEX® - Mortier de joints pour pavés ROMPOX® - D1

— Application sur une surface propre dans les joints d'une profondeur de min. 30 mm. Arroser la surface généreusement avant application.

— Mortier de jointoyage en bi-composant résine époxy émulsifiable à l'eau, avec une perméabilité faible, pour joints à partir de 3 mm, autostabilisant, applicable à partir de t° > 0 °C, résistant au sel et au gel, résistant à l'abrasion et aux balayages.

— Surface praticable après 12 - 24 heures, ouverture définitive à la circulation après 6 jours (t° du sol +20 °C environ). Des essais chantiers sont à présenter impérativement. Le texte détaillé pour DCE peut être demandé à tout moment auprès de ROMEX®.

Découvrez également le reste de la gamme de mortiers de joints pour pavés ROMEX® adapté pour tous types de charges : de la simple circulation piétonne jusqu'aux trafics lourds et intenses ; ainsi que ROMPOX® - MUR, le mortier de joints rapide et sans ciment pour murs.

> Tous les matériaux de remplissage sont des produits naturels, des différences de teintes ne peuvent être évitées. Les informations contenues dans cette documentation sont le fruit de nos expériences développées au sein de notre département recherche et sur les chantiers réalisés, mais elles ne peuvent être utilisées contre nous pour toutes poursuites éventuelles. Toutes les informations antérieures à cette documentation s'annulent avec l'édition de celle-ci. Édité en Avril 2005. Tous droits réservés.

ROMEX®
Unternehmensgruppe
ROMEX® AG

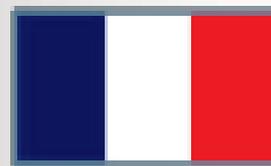
ROMEX® PFM GmbH
Von-Bassenheim-Straße 2
D - 53881 Euskirchen
Tel.: +49 (0) 22 51 / 94 12-20
Fax: +49 (0) 22 51 / 94 12-28
E-Mail: info@romex-ag.de
Internet: www.romex-pfm.de

Ausgezeichnete
Qualität ✓



Made in Germany

Votre interlocuteur :



Exposition extérieure de l'ensemble de nos produits.

NOUS CONTACTER :

ALENTOUR

**ZA Rupt des Gouttes, Chemin de Fontenottes 21120
LUX.**

Tél. : 03 80 75 22 22

Fax : 03 80 75 22 11

Email : servicecommercial-alentour@orange.fr

Site Internet : www.pierre-alentour.fr



NOTRE PARTENAIRE